



**Le 7 Avril : Journée mondiale de la Santé
Professionnel.le.s du social et du médico-social
MOBILISEZ-VOUS**

La conférence nationale des métiers de l'accompagnement social et médico-social du 18 février dernier a conduit le Gouvernement à reconnaître pour la première fois la crise vécue par le secteur avec les conséquences tant pour les professionnel.les que pour les personnes accompagnées.

Le Premier Ministre a acté le principe d'étendre le Complément de Traitement Indiciaire de 49 points pour le secteur public et 183€ net pour le secteur privé associatif, au secteur social et médico-social comme une mesure d'urgence face à la situation de crise dans le travail social-Cette annonce suscite cependant un réel malaise dans la profession du fait d'un périmètre flou concernant les bénéficiaires. A ce jour, nous n'avons toujours pas une idée précise des professionnel.les concerné.es. **Pour nous, l'ensemble des professionnel.les qui participent aux missions d'accompagnement des personnes en difficulté doivent bénéficier des 183€ et tout de suite .**

Ces annonces sont un premier pas mais ne répondent pas aux revendications des professionnel.les :

- Quid de la dégradation des conditions de travail, du manque de moyens et de professionnel.les qualifié.es ?
- Quid de l'impossibilité de répondre aux besoins des publics notamment dans le cadre de la prise en charge de l'enfance en danger ?
- Quid de l'empilement de politiques publiques qui ne favorise pas la prise en charge globale de personnes et remet en cause le sens de nos métiers ?
- Quid d'une réelle revalorisation de nos salaires et nos carrières ?
- Quid du respect de la loi qui prévoit "un salaire égal pour un travail de valeur égale" pour une égalité salariale entre les femmes et les hommes ?
- Quid du déficit de perspective et de reconnaissance entraînant une baisse du nombre de candidat.es à l'entrée en formation ?
- Quid de la déqualification de nos métiers

Les annonces de la conférence salariale représentent une première étape pourtant insuffisante, tous les professionnels du secteur n'étant pas concernés – et notamment

parce que soumise à condition pour les partenaires sociaux de rentrer en négociation d'une CCUE de bas niveau- de fait, elles nécessitent une suite avec des vraies négociations sur l'avenir de nos métiers.

Un livre vert écrit par des technocrates a été remis au gouvernement, ne connaissant pas la réalité de nos métiers, nous voulons être entendus !

Le mouvement de revendications du travail social, médico-social et socio-éducatif ne doit pas se limiter à l'hypothétique attribution d'une prime qui tous les jours, s'apparente un peu plus à une promesse électorale.

La mobilisation paie, nous ne sommes plus aussi invisibles, il est essentiel de poursuivre notre action et exiger également les moyens humains en personnels qualifiés, des moyens structurels et financiers permettant de répondre aux missions d'accompagnement des populations et de protection des plus démunis qui nous sont confiées.

Il nous faut continuer la mobilisation afin de peser sur les négociations en cours concernant les conventions collectives mais aussi exiger une revalorisation des grilles de carrières. Pour une attribution des 183€ pour Toutes et Tous.

Le 7 avril prochain, journée de la santé est un moment fort pour faire entendre nos revendications

**Alors le 7 Avril prochain partout en France
Manifestons-nous !**